

OFFRE DE STAGE

« Développement d'alternatives à l'usage du véhicule particulier »

Structure : Syndicat Mixte du bassin de Bourg en Bresse – Cap 3B (<http://www.cap3b.fr>)

Contexte :

Sous l'impulsion de Cap 3B, le bassin de Bourg-en-Bresse s'est lancé dans la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) dès 2009. Dans ce contexte, la thématique des déplacements et des transports tient un rôle central. Ainsi, entre 2009 et 2011 plusieurs études sur la situation des transports du territoire, sur le développement des modes doux puis sur l'amélioration des transports collectifs, ont été initiées.

Suite à la validation le 21/12/2011 du programme d'actions 2011-2014 du PCET, Cap 3B souhaite réaliser une étude sur les alternatives à l'usage des véhicules particuliers (co-voiturage dynamique et spontané, auto-partage).

Missions :

- Etudier les besoins du territoire en aménagements pour faciliter le développement du co-voiturage
- Etudier la faisabilité de développement d'un système de co-voiturage dynamique et spontané
- Etudier la faisabilité de création d'une flotte d'auto-partage mutualisée grand public/collectivité

Activités :

- Benchmarking détaillé des expériences de covoiturage dynamique et spontané, auto-partage
- Détermination des potentiels de développement de ces alternatives (besoins, clientèle, ..)
- Etude de la faisabilité technique et financière de ces projets

Profil requis :

- Niveau : Bac +4/5
- Formation dans le domaine de la mobilité, des transports urbains et/ou collectifs, de la planification des déplacements
- Autonomie, Initiative, Qualité rédactionnelle, Esprit de synthèse, Ecoute, Adaptation aux différents publics rencontrés
- Premières expériences sur le sujet et connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales seraient un plus.
- Permis B et véhicule personnel

Encadrement du stage :

- Suivi du stagiaire : Directeur, Vice Présidente déléguée aux transports, Chargée de mission développement durable,
- Mise à disposition d'un bureau, d'un ordinateur portable, d'une ligne téléphonique
- Remboursement des frais de déplacement liés aux activités du stage

Lieu : 102 Boulevard Edouard Herriot 01000 BOURG EN BRESSE

Durée : 6 mois

Période : à partir de mars 2012

Indemnisation : selon conditions réglementaires

Contact :

Patrick BOURRASSAUT, Directeur de Cap 3B ;

info@cap3b.fr, 04 74 45 25 40

Réponse attendue avant le : 10 Février 2012
Entretien prévu entre le : 13 Février et le 9 Mars 2012